

GROUPE DMS

Rapport financier semestriel 2014

SOMMAIRE

1	RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE.....	3
1.1	EVENEMENTS IMPORTANTS DU SEMESTRE	3
1.2	Résultats consolidés	3
1.3	Evènements postérieurs au 30 juin 2014.....	4
1.4	Facteurs de risques	4
1.5	Principales transactions avec les parties liées.....	4
2	COMPTES SEMESTRIELS CONSOLIDES RESUMES.....	5
2.1	ETATS DE LA SITUATION FINANCIERE AU 30 JUIN 2014.....	5
2.2	ETAT DU RESULTAT GLOBAL AU 30 JUIN 2014	6
2.3	VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES AU 30 JUIN 2014.....	7
2.4	TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE	8
2.5	ANNEXE DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES.....	9
	Déclaration de conformité :	9
3	DECLARATION DE LA PERSONNE PHYSIQUE RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2014	32
4	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE 2014.....	33

1 RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE

1.1 EVENEMENTS IMPORTANTS DU SEMESTRE

- Au 1^{er} semestre de son exercice 2014, Diagnostic Medical Systems (DMS) a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 8,8 M€, en légère progression de 2,4% par rapport au 1^{er} semestre 2013.

Le groupe est parvenu à maintenir une dynamique de croissance, y compris au 2^{ème} trimestre, malgré un environnement économique difficile qui se traduit par un marché de la radiologie en recul temporaire, tant en France que dans les principaux pays développés, dans un contexte de restrictions budgétaires des dépenses de santé.

Face à cette situation, le groupe a fait preuve de résilience au cours de la période, soutenu par le renouvellement de sa gamme et les efforts d'optimisation des prix de revient industriel, contrairement à de nombreux acteurs du secteur de l'imagerie médicale.

- L'assemblée générale de la société en date du 11 avril 2014 a décidé d'affecter le montant du poste « Prime d'émission » (s'élevant à 8 163 K€) au poste « Autres réserves » qui s'élève ainsi après affectation à 8 163 K€.
- Le conseil d'administration du 2 juin 2014 a décidé l'émission de 4 584 063 nouvelles actions ordinaires, entraînant une augmentation du capital social par imputation sur les autres réserves pour un montant de 741 560,60 € pour le porter de 12 041 316,66 € à 12 782 877,26 € (cf note 23)
- Périmètre de consolidation des comptes :
La société DMS a acquis au cours du semestre 50.09% de la SAS LPA Corp, cette acquisition est considérée à ce stade comme non significative et n'est pas consolidée dans les états financiers résumés au 30 juin 2014 présentés dans ce rapport.

1.2 RESULTATS CONSOLIDES

Au 1^{er} semestre de son exercice 2014, Diagnostic Medical Systems (DMS) a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 8,8 M€, en légère progression de 2,4% par rapport au 1^{er} semestre 2013. (cf commentaires ci-dessus en événements significatifs)

Le résultat opérationnel est une perte de 878 K€ contre une perte de 932 K€ au 30 juin 2013.

L'effectif moyen sur la période s'établit à 81 salariés contre 84 au 30 juin 2013 et les charges de personnel s'établissent à 2 414 K€ contre 2 427 K€ au 30 juin 2013.

Les charges externes se fixent à 1 744 K€ sur le premier semestre 2014 contre 1 659 K€ au 30 juin 2013.

Le résultat financier passe d'une perte de 10 K€ au premier semestre 2013 à une perte de 49 K€ au premier semestre 2014.

Au 30 juin 2014, les déficits reportables s'élevaient à 27 408 K€ générant un impôt différé actif non comptabilisé de l'ordre de 9 136 K€. Compte tenu des déficits, aucun impôt sur les sociétés n'a été comptabilisé.

Le résultat net consolidé, part du Groupe, est une perte de 920 K€ contre une perte de 932 K€ au premier semestre 2013.

Comme indiqué en 1.1, aucune variation de périmètre n'est à constater entre l'exercice 2013 et la période close au 30 juin 2014. Il est toutefois à noter que la société DMS a fait l'acquisition en mai 2014 d'une participation majoritaire dans la société LPA Corp, société à ce stade non consolidée.

1.3 EVENEMENTS POSTERIEURS AU 30 JUIN 2014

L'affectation du résultat de l'exercice 2013 au poste report à nouveau a été décidée par l'assemblée générale de DMS en date du 31 juillet 2014. Le résultat de l'exercice 2013 en instance d'affectation figure dans les comptes semestriels au sein des réserves consolidées.

La société DMS a émis le 6 août 2014 un emprunt obligataire de six millions d'euros représenté par soixante (60) obligations de DMS d'un montant nominal de cent mille (100.000) euros et venant à échéance le 31 décembre 2014 et souscrit en totalité par BG Master Fund. Le prix a été réglé intégralement à la souscription par versement en numéraire sur un compte bancaire nanti au bénéfice du souscripteur.

La société Alpha M.O.S. cotée sur NYSE EURONEXT PARIS (compartiment C) sous le code ISIN FR0000062804- ALM, (société d'instrumentation analytique spécialisée dans l'analyse sensorielle de l'odeur, du goût et de la vision) en redressement judiciaire depuis le 10 décembre 2013, a présenté auprès du Tribunal de commerce de Toulouse un plan de continuation dans lequel DMS s'est engagé à participer dans le cadre d'une augmentation de capital à hauteur de 6 millions d'euros maximum.

Le plan de continuation d'Alpha M.O.S a été homologué par le Tribunal de commerce de Toulouse le 19 septembre 2014. La participation de DMS aux augmentations de capital d'Alpha M.O.S reste néanmoins conditionnée à l'obtention d'une dérogation de l'Autorité des marchés financiers (AMF) à l'obligation de déposer une offre publique sur les titres Alpha M.O.S., de l'adoption des résolutions nécessaires lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire d'Alpha Mos devant se tenir le 24 octobre 2014, et à l'obtention du visa de l'AMF sur la note d'opération d'Alpha M.O.S rédigée à cette occasion.

Afin de rembourser l'emprunt obligataire souscrit par BG Master Fund, le conseil d'administration de DMS envisage de lancer une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription de l'ordre de 6 M€ à 8 M€ dans le cadre des délégations qui lui ont été conférées lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 25 septembre 2014.

Les modalités et le calendrier définitifs ne sont pas arrêtés à ce jour.

BG Master Fund a d'ores et déjà indiqué à DMS son intention de participer à cette augmentation de capital par incorporation de sa créance obligataire laquelle deviendrait exigible immédiatement, ainsi qu'il est prévu dans le contrat d'émission des obligations, sous certaines conditions.

1.4 FACTEURS DE RISQUES

Les risques et incertitudes pesant sur l'activité pour les mois à venir demeurent, globalement, conformes à l'analyse présentée au chapitre 4 du Document de Référence 2013.

La société a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats (ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs) et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux présentés.

Risque de liquidité :

La société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

Le Groupe DMS a besoin pour financer son développement du soutien de partenaires financiers. DMS pourrait être défavorablement affecté en cas de réduction des capacités de financement par les établissements bancaires. En dehors de l'exposition indirecte via ses partenaires bancaires, le Groupe DMS n'a pas identifié d'autres facteurs de risques.

1.5 PRINCIPALES TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Au cours du premier semestre 2014, les relations entre le Groupe et les parties liées sont restées comparables à celles de 2013.

Aucune transaction inhabituelle, par sa nature ou son montant, n'est intervenue au cours de cette période.

2 COMPTES SEMESTRIELS CONSOLIDES RESUMES

2.1 ETATS DE LA SITUATION FINANCIERE AU 30 JUIN 2014

ACTIF	en K€	Notes	30/06/2014 6 mois	31/12/2013 12 mois	Variation
Goodwill		Note 4	973	973	-
Immobilisations incorporelles		Note 4	1 629	1 436	193
Immobilisations corporelles		Note 5	751	669	82
Impôts différés actifs		Note 21	-	-	-
Actifs financiers non courants		Note 6	218	90	128
Participation dans les entreprises associées					
Autres actifs non courants					
Total de l'actif non courant			3 571	3 168	403
<i>Actif courant</i>					
Stocks		Note 7	6 647	7 055	- 408
Créances clients		Note 8	5 756	6 465	- 709
Autres actifs courants		Note 9	1 882	1 659	223
Trésorerie et équivalents de trésorerie		Note 10	2 840	5 220	- 2 380
Total de l'actif courant			17 125	20 399	- 3 274
TOTAL DE L'ACTIF			20 696	23 567	- 2 871

PASSIF	en K€	Notes	30/06/2014 6 mois	31/12/2013 12 mois	Variation
Capital émis		Note 23	12 783	12 041	742
Prime d'émission			62	8 225	- 8 163
Autres réserves			715	5 917	6 632
Résultat de l'exercice			920	971	51
Capitaux propres part du Groupe			12 640	13 378	- 738
Intérêts attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle			86	93	- 7
Total des capitaux propres			12 726	13 471	- 745
<i>Passif non courant</i>					
Emprunts à long terme (part >1 an)		Note 12	752	572	180
Impôts différés passifs		Note 21			
Provisions à long terme		Note 12	29	23	6
Total du passif non courant			781	595	186
<i>Passif courant</i>					
Fournisseurs et comptes rattachés		Note 13	3 827	5 380	- 1 553
Autres créditeurs		Note 13	1 344	1 368	- 24
Dettes financières (part <1 an)		Notes 10, 11	1 829	2 537	- 708
Partie courante des emprunts long terme		Note 11	129	75	54
Impôts exigibles			-	-	-
Provisions à court terme		Note 12	59	141	- 82
Total du passif courant			7 188	9 501	- 2 313
TOTAL DU PASSIF			20 696	23 567	- 2 871

2.2 ETAT DU RESULTAT GLOBAL AU 30 JUIN 2014

ETAT DU RESULTAT GLOBAL	Notes	30/06/2014	30/06/2013
K€		6 mois	6 mois
Activités maintenues			
Produit des activités ordinaires	Note 16	8 820	8 614
Autres produits	Note 17	852	854
Variation de stocks de produits finis en cours		178	1 477
Marchandises et matières consommées		-6 126	-7 298
Frais de personnel	Note 18	-2 414	-2 427
Dotations aux amortissements	Note 5	-67	-67
Dotations aux provisions	Note 12	142	77
Dépréciation immobilisations incorporelles	Note 4	-378	-321
Charges externes		-1 744	-1 659
Autres charges	Note 19	-142	-182
Résultat opérationnel		-878	-932
Produits financiers		3	11
Charges financières		-52	-21
Résultat financier	Note 20	-49	-10
Résultat avant impôt		-926	-942
Résultat de l'exercice relatif aux activités maintenues		-926	-942
Quote part dans résultat net des entités associées		0	0
Activités abandonnées ou cédées		0	0
Résultat de l'exercice des activités abandonnées			
Résultat de l'exercice des activités cédées			
Impôt sur le résultat	Note 21	0	0
Résultat net consolidé		-926	-942
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		-7	-9
Résultat net consolidé-part du groupe		-920	-932
Résultat par action revenant aux actionnaires (€/action)			
Résultat de base par action	Note 24	-0,01	-0,01
Résultat dilué par action	Note 24	-0,01	-0,01

ETAT DU RESULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	30/06/2014	30/06/2013
	6 mois	6 mois
Résultat net consolidé	- 926	- 942
Pertes et gains actuariels	-	-
Effet d'impôt	-	-
- Sous-total autres éléments du résultat global qui ne seront pas reclassés au compte de résultat	-	-
Écarts de conversion	-	-
Réévaluation des instruments dérivés de couverture	-	-
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente	-	-
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres des entreprises mises en équivalence	-	-
Effet d'impôt	-	-
- Sous-total autres éléments du résultat global qui sont susceptibles d'être reclassés au compte de résultat	-	-
Total autres éléments du résultat global	-	-
Résultat global	- 926	- 942
Dont part du groupe	- 920	- 932
Dont part des intérêts minoritaires	- 7	- 9

2.3 VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2014

en K€ - sauf nombre d'actions	Nombre d'actions	Capital social	Prime d'émission	Réserves consolidées	TOTAL PART GROUPE	Intérêts minoritaires	TOTAL CAPITAUX PROPRES
Solde au 1er janvier 2013	74 416 624	12 038	8 221	- 6 385	13 875	108	13 983
Changement de méthode					-		-
Correction d'erreur					-		-
Paielements fondés sur des actions					-		-
Opérations sur titres auto détenus				33	33		33
Variation de périmètre							-
Autres							
Résultat net				- 971	- 971	16	- 987
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres					-		-
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres					-		-
Dividendes					-		-
Coût des paiements en actions				435	435		435
Augmentation de capital	18 499	3	4		7		7
Réduction de capital					-		-
Solde au 31 décembre 2013	74 435 123	12 041	8 225	- 6 888	13 378	92	13 471
Solde au 1er janvier 2014	74 435 123	12 041	8 225	- 6 888	13 378	92	13 471
Changement de méthode					-		-
Correction d'erreur					-		-
Paielements fondés sur des actions					-		-
Opérations sur titres auto détenus					-		-
Variation de périmètre					-		-
Autres			- 8 163	8 163	-		-
Résultat net				- 920	- 920	7	- 926
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres					-		-
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres					-		-
Dividendes					-		-
Coût des paiements en actions				181	181		181
Augmentation de capital	4 584 063	742	-	742	-		-
Réduction de capital					-		-
Solde au 30 juin 2014	79 019 186	12 783	63	- 206	12 640	86	12 726

2.4 TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

En K€	30/06/2014	30/06/2013
Flux nets de trésorerie provenant des activités opérationnelles		
Résultat net de l'ensemble consolidé	- 926	- 942
Elimination des éléments non monétaires :		
. Dotations aux amortissements et provisions a)	369	385
. Variation des impôts différés		
. Résultat de cession d'actifs non courants		115
. Quote part de subventions d'investissement		
. Abandons de créances		
. Coût des avantages accordés (stocks options et actions gratuites)	181	218
Marge brute d'autofinancement	- 377	- 224
Variation du besoin en fonds de roulement opérationnel	- 734	- 520
Flux nets de trésorerie provenant des activités opérationnelles (1)	- 1 111	- 744
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations et actifs financiers	- 871	- 535
Cession d'immobilisations et autres actifs non courants		2
Réduction d'actifs financiers	22	5
Incidence variation de périmètre		
Variation des autres actifs et passifs non courants	53	23
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement (2)	- 796	- 505
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		
Versements d'avances conditionnées	225	210
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		
Augmentations de capital en numéraire		2
Nouveaux emprunts et financements	25	
Remboursements d'emprunts et financements	- 15	- 14
Remboursement d'avances conditionnées		
Flux de trésorerie provenant des activités de financement (3)	235	198
Variation nette de trésorerie (1) + (2) + (3)	- 1 672	- 1 051
Trésorerie d'ouverture	2 683	3 012
Trésorerie de clôture b)	1 011	1 961
Variation trésorerie nette	- 1 672	- 1 051

a) à l'exclusion des provisions sur actifs circulants assimilées à des charges décaissables

b) Cf. note 10 pour le détail des montants de trésorerie d'ouverture et de clôture

Présentation du tableau de flux de trésorerie : les montants de trésorerie d'ouverture et de clôture s'entendent déduction faite des sommes relatives aux cessions de créances professionnelles (mobilisations de créances).

2.5 ANNEXE DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

DECLARATION DE CONFORMITE :

Au 30 juin 2014, les états financiers consolidés résumés du Groupe DMS ont été préparés conformément aux normes internationales établies par l'IASB incluant : les IFRS, IAS (International Accounting Standards), complétées des interprétations formulées par les Comités SIC et IFRIC, approuvées par l'Union Européenne et applicables à cette date. Au 30 juin 2014, le Groupe n'applique aucune norme ou interprétation par anticipation, non approuvée par l'UE.

Les comptes présentent en milliers d'euros (sauf mention contraire) :

- L'état de la situation financière
- L'Etat du résultat global
- Le tableau de variation des capitaux propres
- Le tableau des flux de trésorerie
- L'annexe

Ils sont présentés comparativement avec les comptes consolidés établis au 31 décembre 2013 et au 30 juin 2013.

Les comptes semestriels ont été arrêtés par le conseil d'administration du 25 septembre 2014.

NOTE 1 Eléments marquants du semestre

- Au 1^{er} semestre de son exercice 2014, Diagnostic Medical Systems (DMS) a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 8,8 M€, en légère progression de 2,4% par rapport au 1^{er} semestre 2013.

Le groupe est parvenu à maintenir une dynamique de croissance, y compris au 2^{ème} trimestre, malgré un environnement économique difficile qui se traduit par un marché de la radiologie en recul temporaire, tant en France que dans les principaux pays développés, dans un contexte de restrictions budgétaires des dépenses de santé.

Face à cette situation, le groupe a fait preuve de résilience au cours de la période, soutenu par le renouvellement de sa gamme et les efforts d'optimisation des prix de revient industriel, contrairement à de nombreux acteurs du secteur de l'imagerie médicale.

- L'assemblée générale de la société en date du 11 avril 2014 a décidé d'affecter le montant du poste « Prime d'émission » (s'élevant à 8 163 K€) au poste « Autres réserves » qui s'élève ainsi après affectation à 8 163 K€.
- Le conseil d'administration du 2 juin 2014 a décidé l'émission de 4 584 063 nouvelles actions ordinaires, entraînant une augmentation du capital social par imputation sur les autres réserves pour un montant de 741 560,60 € pour le porter de 12 041 316,66 € à 12 782 877,26 € (cf note 23)
- Périmètre de consolidation des comptes :
La société DMS a acquis au cours du semestre 50.09% de la SAS LPA Corp, cette acquisition est considérée à ce stade comme non significative et n'est pas consolidée dans les états financiers résumés au 30 juin 2014 présentés dans ce rapport.

Evénements postérieurs au 30 Juin 2014 :

L'affectation du résultat de l'exercice 2013 au poste report à nouveau a été décidée par l'assemblée générale de DMS en date du 31 juillet 2014. Le résultat de l'exercice 2013 en instance d'affectation figure dans les comptes semestriels au sein des réserves consolidées.

La société DMS a émis le 6 août 2014 un emprunt obligataire de six millions d'euros représenté par soixante (60) obligations de DMS d'un montant nominal de cent mille (100.000) euros et venant à échéance le 31 décembre 2014 et souscrit en totalité par BG Master Fund. Le prix a été réglé intégralement à la souscription par versement en numéraire sur un compte bancaire nanti au bénéfice du souscripteur.

La société Alpha M.O.S. cotée sur NYSE EURONEXT PARIS (compartiment C) sous le code ISIN FR0000062804- ALM, (société d'instrumentation analytique spécialisée dans l'analyse sensorielle de l'odeur, du goût et de la vision) en redressement judiciaire depuis le 10 décembre 2013, a présenté auprès du Tribunal de commerce de Toulouse un plan de continuation dans lequel DMS s'est engagé à participer dans le cadre d'une augmentation de capital à hauteur de 6 millions d'euros maximum.

Le plan de continuation d'Alpha M.O.S a été homologué par le Tribunal de commerce de Toulouse le 19 septembre 2014. La participation de DMS aux augmentations de capital d'Alpha M.O.S reste néanmoins conditionnée à l'obtention d'une dérogation de l'Autorité des marchés financiers (AMF) à l'obligation de déposer une offre publique sur les titres Alpha M.O.S., de l'adoption des résolutions nécessaires lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire d'Alpha Mos devant se tenir le 24 octobre 2014, et à l'obtention du visa de l'AMF sur la note d'opération d'Alpha M.O.S rédigée à cette occasion.

Afin de rembourser l'emprunt obligataire souscrit par BG Master Fund, le conseil d'administration de DMS, envisage de lancer une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription de l'ordre de 6 M€ à 8 M€ dans le cadre des délégations qui lui ont été conférées lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 25 septembre 2014.

Les modalités et le calendrier définitifs ne sont pas arrêtés à ce jour.

BG Master Fund a d'ores et déjà indiqué à DMS son intention de participer à cette augmentation de capital par incorporation de sa créance obligataire laquelle deviendrait exigible immédiatement, ainsi qu'il est prévu dans le contrat d'émission des obligations, sous certaines conditions.

NOTE 2 Principes comptables

Activités du Groupe

Le Groupe DMS conçoit, produit et commercialise des appareils d'imagerie médicale qui interviennent sur deux marchés : celui de la Radiologie et celui du diagnostic de l'ostéoporose (Ostéodensitométrie), ce qui constitue ses 2 pôles d'activités.

La société DMS est cotée sur le marché Euronext Paris, compartiment C, le code ISIN des actions de la société est FR0000063224.

Principes généraux et normes comptables

Les comptes consolidés du Groupe sont établis en application des règles d'évaluation, de comptabilisation et de présentation des **normes comptables internationales IFRS** telles qu'adoptées au 30 juin 2014 dans l'Union Européenne.

Les comptes consolidés du 1^{er} semestre 2014 sont conformes à la norme IAS 34 - informations financières intermédiaires. S'agissant de comptes résumés, ils n'incluent pas toute l'information requise par le référentiel IFRS et doivent être lus en relation avec les états financiers consolidés annuels du Groupe DMS, pour l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Evolutions des règles et méthodes comptables au cours de l'exercice 2014

La devise fonctionnelle et de présentation du Groupe est l'Euro. Les chiffres sont exprimés en milliers d'Euros sauf mention contraire.

L'impôt estimé est calculé à partir d'une estimation du taux d'impôt probable à la clôture annuelle (33,33%).

Normes et interprétations d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2014

Les nouvelles normes et amendements aux normes existantes, entrant en vigueur au 1er janvier 2014 et parues au Journal Officiel de l'Union Européenne à la date d'arrêté des comptes ont été appliquées.

Au 30 juin 2014, le Groupe DMS a appliqué les normes, interprétations, principes et méthodes comptables existant dans les états financiers de l'exercice 2013, sauf nouvelles obligations IFRS applicables au 1^{er} janvier 2014 (Voir ci-après.) ; de ce fait, l'ensemble des principes et méthodes comptables du Groupe ne sont pas repris de manière détaillée en Note 2 de l'Annexe ; les états financiers consolidés à cette date doivent être examinés conjointement avec ceux établis au 31/12/2013.

Les nouvelles normes et amendements aux normes existantes, entrant en vigueur au 1er janvier 2014 et parues au Journal Officiel de l'Union Européenne à la date d'arrêté des comptes sont sans impact sur les états financiers du Groupe :

Norme / Interprétation	Date d'application prévue par l'IASB (exercices ouverts à compter du)	Date d'application UE (au plus tard pour les exercices ouverts à compter du)
IFRS 10 – <i>Etats financiers consolidés</i>	1/01/2013	1/01/2014
IFRS 11 - <i>Partenariats</i>	1/01/2013	1/01/2014
IFRS 12 – <i>Information à fournir sur les intérêts dans d'autres entités</i>	1/1/2013	1/01/2014
<i>Amendements sur les dispositions transitoires des normes IFRS 10, IFRS 11 et IFRS 12</i>	1/01/2013	1/01/2014
IAS 28 - <i>Participations dans des entreprises associées</i>	1/01/2013	1/01/2014
Amendements à IAS 32 : <i>Compensation des actifs / passifs financiers</i>	1/01/2014	1/01/2014
Amendements à IFRS 10, IFRS 12 et IAS 27 : <i>Entités d'investissement</i>	1/01/2014	1/01/2014
Amendements à IAS 36 : <i>Valeur recouvrable des actifs non financiers</i>	1/01/2014	1/01/2014
Amendements à IAS 39 : <i>Novation de dérivés et maintien de la comptabilité de couverture</i>	1/01/2014	1/01/2014
Amendements à IAS 27 : <i>Etats financier individuels</i>	1/01/2013	1/01/2014

L'application des normes applicables à compter du 1er janvier 2014 n'a pas d'incidences sur les comptes au 30 juin 2014.

Au 30 juin 2014, le Groupe n'applique pas de normes, amendements et interprétations par anticipation. Ces normes, amendements et interprétations n'auraient pas eu un impact significatif sur les états financiers au 30 juin 2014 du Groupe en dehors de l'interprétation IFRIC 21.

IFRIC 21 précise la date de comptabilisation des taxes (autres que l'impôt société) et aura pour principale conséquence l'interdiction d'étaler les taxes annuelles dont le fait générateur est une date unique (taxe foncière ou C3S par exemple). Les conséquences sur les comptes consolidés du Groupe de cette interprétation non endossée par l'Union Européenne, mais dont l'application par l'IASB est prévue pour les exercices ouverts à compter du 1/01/2014, n'ont pas encore été estimées.

Continuité d'exploitation

Le montant des fonds propres du Groupe associé à l'étude au 30 juin 2014 du plan d'affaires et des plans de trésorerie a conduit le Groupe à retenir le principe de continuité d'exploitation pour l'établissement des présents états financiers consolidés résumés.

Trésorerie et équivalent

La ligne « Trésorerie et équivalents » inclut les liquidités ainsi que les placements monétaires immédiatement disponibles dont la valeur n'est pas soumise à l'évolution des cours de bourse. Les placements monétaires sont évalués à leur valeur de marché à la date de clôture, les variations de valeur étant enregistrées en « produits de trésorerie ».

Autres produits et charges opérationnels

Les autres « produits et charges opérationnels » sont constitués des produits et charges qui sont inhabituels, anormaux et peu fréquents, de montant particulièrement significatif que le Groupe présente de manière distincte pour faciliter la compréhension de la performance opérationnelle courante.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers requiert l'utilisation d'estimations. Les estimations et hypothèses élaborées sur la base des informations disponibles à la date d'arrêté des comptes, portent en particulier sur les provisions pour dépréciation des stocks, pour créances clients, pour retraites, la durée du cycle de vie des produits, les risques fiscaux, les litiges, la valorisation des écarts d'acquisition, la valorisation des actifs incorporels et leur durée de vie estimée. Les montants définitifs pourraient différer de ces estimations.

Les hypothèses, estimations ou appréciations sont établies sur la base d'informations ou situations existant à la date d'établissement des comptes qui peuvent se révéler dans le futur, différentes de la réalité.

Principes comptables et principes de consolidation

Méthodes de consolidation :

L'ensemble des sociétés du Groupe incluses dans le périmètre de consolidation étant actuellement contrôlées de manière exclusive directement ou indirectement par la société mère, ces filiales sont consolidées par intégration globale.

Information sectorielle :

L'information sectorielle du Groupe, depuis l'application d'IFRS 8 au 1^{er} janvier 2009, est présentée selon les données de gestion fournies en interne à la Direction pour le pilotage des activités, la prise de décision et l'analyse de la performance des activités. Les informations de gestion fournies à la Direction sont établies conformément aux normes IFRS utilisées par le Groupe pour ses états financiers consolidés.

Le Groupe est organisé autour de deux métiers :

- la radiologie
- l'osteodensitométrie

Radiologie : systèmes qui utilisent l'imagerie pour faire du diagnostic

Osteodensitométrie : systèmes de diagnostic de l'ostéoporose

Elimination des transactions intragroupes :

Tous les soldes et transactions intra-groupe, y compris les résultats internes provenant de transactions intragroupes, sont totalement éliminés.

Dépréciation d'actifs :

Les valeurs comptables des actifs (à durée de vie déterminée ou indéterminée), autres que les stocks, les actifs d'impôts différés, les actifs relatifs aux avantages du personnel et les actifs financiers compris dans le champ d'IAS 32, sont revus à chaque clôture afin d'identifier d'éventuelles pertes de valeur. En cas d'identification de perte de valeur, la valeur recouvrable de l'actif fait l'objet d'une estimation.

Conformément à IAS 36, une perte de valeur est comptabilisée dès que la valeur comptable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle il appartient excède sa valeur recouvrable.

Valeur recouvrable

La valeur recouvrable d'un actif isolé, c'est-à-dire qui ne génère pas d'entrées de trésorerie indépendantes de celles d'autres actifs, est déterminée pour l'unité génératrice de trésorerie à laquelle il appartient.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre le prix de vente net de l'actif et sa valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est basée sur l'actualisation de flux de trésorerie futurs en fonction d'un taux de croissance avant impôts reflétant les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques. Les flux de trésorerie liés à des valeurs recouvrables à court terme ne sont pas actualisés.

Pertes de valeur

Les pertes de valeur minorent le résultat de l'exercice, au cours duquel elles sont constatées. Les pertes de valeur comptabilisées les années précédentes sont reprises, lorsque l'on constate un changement dans les estimations utilisées.

La valeur comptable d'un actif augmentée d'une reprise de perte de valeur n'excède jamais la valeur comptable qui aurait été déterminée (nette d'amortissement ou de dépréciation) si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif au cours des années précédentes.

Une perte de valeur comptabilisée pour un goodwill est considérée comme définitive.

Goodwill

A la date d'acquisition le goodwill est évalué à son coût qui représente l'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs et passifs.

Après la date d'acquisition le goodwill est évalué à son coût diminué du cumul des pertes de valeur éventuelles. La dépréciation éventuelle d'un goodwill est déterminée par rapport à la valeur recouvrable de l'Unité Génératrice de Trésorerie à laquelle le goodwill a été affecté.

Le goodwill (973 K€) est composé exclusivement de l'UGT APELEM.

Ce goodwill doit être soumis à des tests de dépréciation chaque année, ou plus fréquemment quand des événements ou des changements de circonstances indiquent qu'il s'est déprécié.

Ce test est effectué pour chaque clôture annuelle, au 31 décembre de chaque année.

Compte tenu des faits exposés ci-après la direction a conclu à l'absence d'indications de perte de valeur du goodwill au 30 juin 2014 :

- La légère baisse du chiffre d'affaires de l'UGT au 30 juin 2014 par rapport au 30 juin 2013 (-5%) s'explique par un contexte conjoncturel et les perspectives de l'UGT à moyen et long termes restent bien orientées ;
- Le taux de marge brute (prenant en compte les produits des activités ordinaires, la variation de stocks des produits finis et encours et les marchandises et matières consommées) réalisé par l'UGT sur la période close au 30 juin 2014 traduit une évolution favorable par rapport au taux de marge brute constaté pour l'activité de l'UGT sur le premier semestre 2013 ;
- Dans le contexte d'un chiffre d'affaires en léger repli, le résultat opérationnel de l'UGT est toutefois en hausse par rapport à celui dégagé au 30 juin 2013 et traduit donc une amélioration de la rentabilité globale de l'UGT.

Au 31 décembre 2013, l'évaluation de la valeur recouvrable de l'UGT APELEM a été réalisée par l'application de différentes méthodes principalement :

L'actualisation des flux de trésorerie (méthode dite du « DCF » ou « Discounted Cash Flow »).

La méthode de l'actualisation des flux de trésorerie se fonde :

- Sur des prévisions de flux de trésorerie établies pendant la durée du plan à moyen terme (à 5 ans). Elles sont liées aux conditions d'exploitation prenant notamment en compte les mesures de restructuration engagées depuis fin 2009 et les perspectives de marchés ;
- Sur une valeur terminale pour la période au-delà des prévisions à moyen terme, déterminée par l'application du taux de croissance à long terme (1%) au « Flux de trésorerie libre » normatif de la dernière année des prévisions ;
- Sur une variante de calcul de la valeur terminale par application d'un multiple de Valeur d'Entreprise sur chiffre d'affaires qui se justifie par l'existence de valeurs de marché de sociétés cotées comparables. Le multiple retenu de 2,387 des ventes réalisées (année 2013) correspond au multiple le plus faible de l'échantillon auquel a été appliquée une décote de 30% liée à la taille et à la rentabilité négative actuelle ;
- Un taux d'actualisation correspondant à l'UGT en fonction du risque métier. Au 31 décembre 2013, le taux d'actualisation a été évalué à 11,682%.

Comme au 31 décembre 2013, le Groupe DMS estime, sur la base d'évènements raisonnablement prévisibles à ce jour, qu'il n'y a pas lieu de constater de perte de valeur sur le montant de goodwill présenté au bilan, mais que d'éventuels changements allant au-delà des hypothèses de sensibilité décrites en note 4 de l'annexe pourraient induire une insuffisance de la valeur recouvrable par rapport à la valeur comptable.

Frais de Recherche et développement

Les coûts de recherche sont comptabilisés en charges. Les dépenses de développement sont comptabilisées en immobilisations incorporelles lorsqu'elles portent sur des projets identifiables et que ces projets présentent une faisabilité technique et des perspectives commerciales.

Les frais de développement immobilisés sont à la fois des frais engagés en interne, coûts de personnel, et des frais externes (sous-traitance à des laboratoires...). Les frais de recherche et développement sont amortis sur leur durée d'utilité qui est dans la plupart des cas estimée à 3 ans. En cas d'indice de perte de valeur du projet identifié les frais de Recherche et développement peuvent faire l'objet d'une dépréciation complémentaire. Les frais de recherche et développement sont sortis lorsque plus aucun avantage économique futur n'est attendu.

Regroupement d'entreprises et reconnaissance des écarts d'acquisition :

La norme IFRS 3, Regroupements d'entreprises, prévoit en principe un retraitement rétrospectif de toutes les acquisitions de sociétés (business combinations) antérieures à la date de transition. Pour des raisons pratiques, le Groupe DMS a utilisé l'option offerte par la norme IFRS 1, Première adoption des normes IFRS, de ne pas appliquer le retraitement rétrospectif aux acquisitions antérieures à la date de transition. Cela concerne l'écart d'acquisition de la filiale APELEM.

Ainsi, pour cette société acquise, le montant de l'écart de première consolidation selon les normes IFRS le jour de l'acquisition de la société par DMS est le même que celui qui avait été calculé dans les principes comptables français.

Les écarts d'acquisition sont comptabilisés à leur coût initial diminué, le cas échéant, du cumul des pertes de valeurs, conformément à IFRS 3 et IAS 36.

Les écarts d'acquisition font l'objet de tests de dépréciation réalisés annuellement ou dès lors que des événements indiquent une perte de valeur potentielle.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition diminué du cumul d'amortissements et du cumul des pertes de valeur. Les immobilisations corporelles n'ont pas fait l'objet de réévaluation en juste valeur.

L'amortissement est calculé selon les méthodes linéaire ou dégressif sur la durée d'utilité de l'actif soit :

- | | |
|--|----------------|
| • Constructions | 5 à 30 ans |
| • Matériel et outillage industriel | 3 ans à 10 ans |
| • Agencements, aménagements, installations | 4 à 10 ans |
| • Matériel de transport | 1 à 5 ans |
| • Matériel de bureau et informatique | 3 à 10 ans |
| • Mobilier | 5 à 10 ans |

En ce qui concerne l'immeuble d'APELEM, construit avec un bail à construction, la durée d'utilité des composants amortissables sur une durée supérieure à la durée du bail a été réduite à la durée du bail, soit 30 ans. Le bail à construction a été analysé, conformément à la norme IAS 17.4, en une location simple pour la partie afférente au terrain, le transfert de propriété n'étant pas prévu au contrat.

Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible du coût complet ou de la valeur nette de réalisation.

Le coût des stocks de marchandises et des approvisionnements comprend en sus du prix d'achat les frais accessoires. La valeur nette de réalisation est estimée par rapport au prix de vente estimé diminué éventuellement des coûts estimés restant à réaliser pour l'achèvement des matériels.

Le coût des stocks de produits finis comprend les coûts directs d'acquisition et les autres coûts directs tels que la main d'œuvre directe, les frais de transport et de douanes ainsi qu'une quote-part de frais généraux imputables à ces actifs. Les coûts d'emprunts attribuables à l'activité de production sont non significatifs compte tenu de la faible durée du processus de production.

Créances clients

Les créances clients sont valorisées suivant leurs valeurs nominales diminuées éventuellement des dépréciations des montants non recouvrables.

Avantages du personnel

Départ en retraite :

Le Groupe applique la norme IAS 19 dans sa version 2012 (avant révision applicable aux exercices ouverts à compter du 1/1/2013) ayant considéré que l'application de la norme IAS 19 révisée n'induirait pas d'impact significatif sur les comptes du Groupe (et ce conformément à IAS 8.8).

Le Groupe veillera à s'assurer dans le temps du caractère non significatif de l'impact de l'application de cette norme révisée et mettra en œuvre la nouvelle norme de manière rétrospective dès lors que l'impact se révélera significatif.

Il n'existe pas d'avantages postérieurs à l'emploi au niveau du Groupe. Seules les indemnités de départ en retraite font l'objet d'une évaluation. Le Groupe a souscrit un contrat d'assurance financier. Ce contrat est assimilable à un régime à prestation définies et les fonds investis constituent des actifs du régime. Parallèlement, la provision pour engagement de retraite a été simulée, selon la méthode actuarielle dite des unités de crédits projetés. Les calculs intègrent les hypothèses de mortalité, de rotation du personnel et de projection de salaires futurs. L'hypothèse de provisionnement correspond à un départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans.

La variation de l'engagement, net des actifs du régime, est comptabilisée en résultat net (y compris les écarts actuariels).

Actions gratuites

Conformément à IFRS 2 une charge doit être comptabilisée au titre des octrois d'actions gratuites afin de refléter les services rendus par les salariés ou mandataires. La contrepartie de cette charge est portée au poste réserves consolidées. Le principe d'évaluation de la charge est le suivant :

- chaque action est valorisée à la juste valeur des actions gratuites attribuées; c'est-à-dire au cours de bourse unitaire à la date d'attribution des actions, diminué éventuellement d'un montant reflétant les conditions de marché et autres caractéristiques telles que l'absence de dividende ou des clauses d'incessibilité post-acquisition. Cette juste valeur est figée à la date d'attribution. Elle ne fait pas l'objet de réestimations ultérieures en fonction de l'évolution du cours de bourse.
- la juste valeur est ensuite multipliée par le nombre d'actions acquises par les bénéficiaires, salariés ou mandataires.

Lorsque le plan d'attribution d'actions gratuites comprend une condition de présence au sein du Groupe à la fin de la période d'acquisition pour que l'octroi devienne définitif, la charge est alors lissée sur la durée de la période d'acquisition.

Chiffre d'affaires

Les produits des activités ordinaires sont comptabilisés lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs iront au Groupe et que ces produits peuvent être évalués de façon fiable. De même ces produits sont comptabilisés lorsque le contrôle effectif des biens incombe au propriétaire.

Impôts sur les sociétés et impôts différés

Les impôts différés sont calculés et pris en compte pour chaque entité fiscale, pour les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs comptabilisés et leur base fiscale correspondante ainsi que sur les déficits fiscaux selon la méthode du report variable. La base fiscale dépend des règles fiscales en vigueur dans chacun des pays concernés.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués au taux d'impôts dont l'application est attendue pour l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôts qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. Les actifs et passifs sont compensés par entité fiscale.

Les actifs d'impôts différés ne sont comptabilisés que lorsqu'il apparaît probable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels les pertes fiscales non utilisées pourront être imputées.

Les actifs d'impôts ne sont pas comptabilisés sur des sociétés ayant réalisé des pertes fiscales sur les derniers exercices. En effet, la probabilité de recouvrement a été estimée comme insuffisante.

Conformément à la norme IAS 12, les actifs et passifs d'impôt ne sont pas actualisés.

NOTE 3 Périmètre de consolidation

Les comptes consolidés du Groupe DMS au 30 juin 2014 intègrent les comptes des sociétés suivantes. Toutes les sociétés consolidées le sont par **intégration globale**.

Société	Forme juridique	Ville	N° SIREN	Qualité	Taux de détention par la société-mère	
					Direct	Indirect
DMS	S.A.	Montpellier (Mauguio)	389 873 142	Société-mère	N/A	N/A
APELEM	S.A.S	Nîmes	319 996 146	Filiale	100,00%	-
MEDILINK	E.U.R.L.	Montpellier (Mauguio)	389 288 044	Filiale	100,00%	-
APELEM Korea	Ltd	Séoul (Corée du Sud)		Filiale	0%	100% (1)
APELEM Espagne	S.A.	Barcelona (Espagne)		Filiale	0%	51,00% (2)

(1) APELEM Korea est détenue à 100% par APELEM SAS (France), le Groupe détient donc un pourcentage d'intérêt de 100% dans APELEM Korea

(2) APELEM Espagne est détenue à 51% par APELEM SAS (France), le Groupe détient donc un pourcentage d'intérêt de 51.00% dans APELEM Espagne.

Conformément à la norme normes IFRS 10 (Etats financiers consolidés), les filiales présentées ci-avant sont considérées sous contrôle de la société mère et consolidées à ce titre.

Entreprises exclues du périmètre de consolidation

La société Russe « SPECTRAP » détenue à 33% par APELEM est exclue du périmètre de consolidation. La dimension de cette société et le pourcentage de détention ont un impact négligeable pour le Groupe alors même qu'il existe des difficultés à obtenir des informations financières fiables dans un délai raisonnable eu égard aux délais de publication du Groupe.

La société DMS a acquis en mai 2014 50,09 % du capital et des droits de vote de la Société par Actions Simplifiée (SAS) LPA Corp. Cette société de droit Français est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Montpellier sous le n°537 869 927 et son siège social est sis 393 rue Charles Lindbergh, 34 130 MAUGUIO. Cette société a été créée en novembre 2011.

Principales acquisitions et cessions de la période

Comme indiqué ci-dessus, la société DMS a acquis 50,09% de la société LPA Corp, société de droit Français. Cette société a pour objet la conception, le développement, l'assemblage et la commercialisation d'appareils d'esthétique et d'esthétique médicale. Aucun autre événement n'est à signaler au titre de la période.

NOTE 4 Immobilisations incorporelles et goodwill

Les immobilisations incorporelles brutes et leurs amortissements se décomposent comme suit :

Valeurs brutes (K€)	30/06/2014			31/12/2013		
	Coûts	Dépréciation	Net	Coûts	Dépréciation	Net
Concessions, brevets, licences	634	508	125	620	484	136
Frais de R&D	5 366	3 866	1 500	4 813	3 513	1 299
Goodwill	3 773	2 801	972	3 773	2 801	972
Autres actifs incorporels	5	0	5	2	0	2
TOTAL	9 778	7 176	2 602	9 208	6 799	2 409

La variation des immobilisations incorporelles brutes est la suivante :

Valeurs brutes (K€)	Solde d'ouverture	Acquisition	Diminution	Virement de poste	Clôture
Concessions, brevets, licences	620	14			634
Frais de R&D	4 813	554			5 366
Goodwill	3 773				3 773
Autres actifs incorporels	2	1		2	5
TOTAL	9 208	569	-	2	9 778

La variation des amortissements et dépréciations est la suivante :

Amortissements & Dépréciation (K€)	Solde d'ouverture	Dotations	Perte de valeur	Reprise	Clôture
Concessions, brevets, licences	484	24			508
Frais de R&D	3 513	352			3 866
Goodwill	2 801				2 801
Autres actifs incorporels	-				-
TOTAL	6 799	378	-	-	7 176

Le goodwill est constitué exclusivement de l'écart d'acquisition de la filiale APELEM. Ce goodwill a fait l'objet de dépréciations successives pour perte de valeur :

- au titre de l'exercice 2005 d'un montant de 2.300 K€
- au titre de l'exercice 2009 d'un montant de 500 K€, ramenant sa valeur nette à 973 K€.

Le goodwill est affecté aux unités génératrices de trésorerie (UGT) identifiées selon les entités juridiques opérationnelles auxquelles il se rapporte. Le montant recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie est déterminé sur la base de calculs de la valeur d'utilité.

La valeur de l'UGT d'APELEM estimée au 31 décembre 2013 est la moyenne de deux méthodes d'évaluation par les flux de trésorerie disponibles (méthode DCF).

- Pour une première méthode, la valeur terminale est fondée sur un taux de croissance à l'infini d'un flux normatif ;
- Pour une deuxième méthode, la valeur terminale est le résultat d'un multiple des ventes de la dernière période de prévision des flux de trésorerie.

Les estimations de flux futurs de trésorerie actualisés calculés au 31 décembre 2013 ont pris en compte un taux d'actualisation de 11,682 % et un taux de croissance à l'infini de 1%. Le coefficient de multiple des ventes retenu est de 2,387.

Les évaluations ainsi effectuées au 31 décembre 2013 n'ont pas conduit à constater des dépréciations sur le goodwill.

Le tableau ci-dessous présente la sensibilité des mesures d'excédents de valeurs recouvrables par rapport aux valeurs comptables, en fonction de la variation des taux d'actualisation, de croissance et de coefficient de multiple :

Impact en % excédent de la valeur recouvrable par rapport à la valeur comptable	Taux d'actualisation		Taux de croissance à l'infini		Multiple des ventes	
	- 1%	+ 1%	- 0,50%	+ 0,50%	- 25%	+ 25%
Variation en % de l'excédent	14%	-12%	-1%	1%	-49%	48%

Aucun des scénarios décrits ci-dessus n'induirait une dépréciation potentielle du goodwill.

Les frais de R&D se ventilent comme suit par activité :

Frais de R&D (K€)	Ostéo	Radiologie	Total
Brut Ouverture	1 588	3 225	4 813
Acquisition	164	390	554
Diminution	-	-	-
Brut clôture	1 752	3 615	5 366
Amortissements ouverture	1 186	2 327	3 513
Dotation	107	245	352
Reprise	-	-	-
Amortissement clôture	1 293	2 572	3 866
TOTAL FRAIS DE R&D	458	1 043	1 500

NOTE 5 Immobilisations Corporelles

Les immobilisations corporelles brutes et leurs amortissements se décomposent comme suit :

Valeurs brutes (K€)	30/06/2014			31/12/2013		
	Coûts	Dépréciation	Net	Coûts	Dépréciation	Net
Terrains						
Constructions	1 013	823	190	1 013	809	204
Matériel et outillage	679	451	228	607	427	180
Agencements et autres	894	560	334	817	532	285
TOTAL ACTIFS CORPORELS	2 586	1 835	751	2 436	1 768	669

La variation des immobilisations corporelles brutes est la suivante :

Valeurs brutes (K€)	Solde d'ouverture	Acquisition	Diminution	Virement de poste	Clôture
Terrains					
Constructions	1 013				1 013
Matériel et outillage	607	71		2	679
Agencements et autres	817	81		4	894
TOTAL	2 436	152		2	2 586

La variation des amortissements et dépréciations est la suivante :

Amortissements & Dépréciation (K€)	Solde d'ouverture	Dotations	Perte de valeur	Sortie	Clôture
Terrains					
Constructions (1)	809	14			823
Matériel et outillage	427	24			451
Agencements et autres	532	28			560
TOTAL	1 768	67			1 835

- (1) Bail à construction d'une durée de 30 ans (fin 30 avril 2020) : à l'expiration du bail par arrivée du terme ou par résiliation amiable ou judiciaire, toutes les constructions édifiées par le preneur comme toutes améliorations, deviendront de plein droit la propriété du bailleur. Le bail à construction porte sur le bâtiment de Nîmes : usine de fabrication et bureaux de la société APELEM. Il s'agit de l'actif le plus significatif mais il n'est aucunement stratégique pour la Société. L'activité du Groupe n'est pas dépendante de cet actif.

NOTE 6 Actifs financiers non courants

Actifs financiers :

Actifs financiers (K€)	30/06/2014	31/12/2013
Titres de participation	181	31
Autres (dont dépôts et cautionnement)	37	59
TOTAL	218	90

Les titres de participation (181 K€) ne sont pas consolidés et concernent :

- la société Russe SPECTRAP pour 31 K€, société détenue à 33%. La non consolidation provient des difficultés de la société à diffuser au Groupe des informations fiables dans un délai raisonnable. La valorisation de cette participation n'a pas été réajustée car elle est non significative pour le Groupe.
- la société Française LPA Corp (SAS) pour 150 K€, société détenue à 50,09%. Les titres de cette société ont été acquis en mai 2014. La société LPA Corp n'est pas consolidée dans les états financiers résumés au 30 juin 2014. Sa consolidation n'aurait pas eu d'impact significatif sur les comptes consolidés résumés au 30 juin 2014.

Les principaux agrégats concernant la société LPA Corp, nouvellement acquise sont les suivants :

Agrégats (K€)	LPA Corp
Actifs courants	27
Actifs non courants	24
Capitaux propres	38
<i>dont capital social</i>	22
Dettes financières	0
Autres passifs (hors dettes fi. et cap. prop.)	13
Chiffre d'affaires	0
Résultat net	-33

Ces montants sont exprimés en milliers d'euros et sont issus des comptes annuels au 31 décembre 2013 de la société LPA Corp, comptes annuels établis selon les principes comptables Français.

Participations dans les entreprises associées :

Néant, aucune participation n'est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence.

NOTE 7 Stocks

Les méthodes d'évaluation des stocks sont décrites dans la note de l'annexe relative aux principes comptables et se décomposent comme suit :

Valeurs brutes (K€)	30/06/2014			31/12/2013			variation N/N-1 net
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	
Matières premières, approvisionnement	4 789	626	4 164	5 426	675	4 751	-587
En cours de production	933	0	933	1 002	0	1 002	-69
Produits finis	1 561	11	1 550	1 313	11	1 302	248
Marchandises	38	38	0	38	38	0	0
TOTAL	7 321	675	6 647	7 779	724	7 055	-409

L'évaluation des dépréciations sur stocks a été effectuée à partir du risque commercial pesant sur les stocks compte tenu des caractéristiques techniques (risque d'obsolescence), de la gamme de produit et de la politique commerciale développée par le Groupe.

NOTE 8 Créances clients

Le poste client se décompose comme suit :

K€	30/06/2014	31/12/2013	variation
Créances clients	5 385	6 229	-844
Clients douteux	1 741	1 742	-1
Factures à établir	122	3	119
Provisions pour dépréciation	-1 492	-1 509	17
TOTAL	5 756	6 465	-709

Le montant des créances échues et non provisionnées s'élève à 1 779 K€ au 30 juin 2014.

NOTE 9 Autres actifs courants

Ils se décomposent comme suit :

K€	30/06/2014	31/12/2013	variation
Fournisseurs débiteurs et acomptes	173	154	19
Personnel	7	16	- 9
Impôt sur les bénéfices	585	389	196
Impôts et taxes	523	703	- 180
Autres créances	318	271	47
Charges constatées d'avance	276	126	150
TOTAL	1 882	1 659	223

Le poste créances d'impôt sur les sociétés correspond aux crédits d'impôt (CIR et CICE) calculés sur les sociétés DMS, APELEM et MEDILINK.

NOTE 10 Trésorerie

K€	30/06/2014	31/12/2013	variation
Valeurs mobilières de placement			
Comptes à terme			
Disponibilités	2 840	5 220	-2 380
TOTAL TRESORERIE ACTIVE	2 840	5 220	-2 380
Banques créditrices		- 187	187
Mobilisations de créances a)	- 1 829	- 2 350	521
TOTAL TRESORERIE PASSIVE	- 1 829	- 2 537	708
TRESORERIE NETTE	1 011	2 683	-1 672

- a) Les mobilisations de créances figurent au passif du bilan sur la ligne « Dettes financières (part < 1 an) ». Pour le détail des dettes financières, se référer à la Note 11

NOTE 11 Passifs financiers

Avances conditionnées :

Les avances conditionnées d'un montant global de 840 K€, sont constituées d'avances sans intérêts consenties par :

- BPI (anciennement OSEO) et la Région Languedoc-Roussillon à hauteur de 540 K€ dans le cadre d'un programme d'aide à l'innovation (montant déjà perçu au 31 décembre 2013 : 405 K€ ; montant perçu sur le premier semestre 2014 : 135 K€) ;
- La Région Languedoc-Roussillon pour 300 K€ afin de financer un programme de développement (montant déjà perçu au 31 décembre 2013 : 210 K€ ; montant perçu sur le premier semestre 2014 : 90 K€).

Ventilation des dettes financières

Dettes financières à long terme (>1 an) (K€)	30/06/2014	31/12/2013	variation
Avances conditionnées (part >1 an) (a)	740	565	175
Emprunts (part >1 an)	12	7	5
Emprunts (part >5 ans)			
TOTAL	752	572	180

Dettes financières à moins d'un an (K€)	30/06/2014	31/12/2013	variation
Avances conditionnées (a)	100	50	50
Emprunt (part <1 an)	29	25	4
<i>Sous total</i>	129	75	54
Banques créditrices		187	-187
Mobilisations de créances (b)	1 829	2 350	-521
<i>Sous total</i>	1 829	2 537	-708
TOTAL	1 958	2 612	-654

Total des dettes financières (K€)	30/06/2014	31/12/2013	variation
Avances conditionnées (a)	840	615	225
Emprunts bancaires	41	32	9
Banques créditrices		187	-187
Mobilisations de créances (b)	1 829	2 350	-521
TOTAL	2 710	3 184	-474

- (a) Le Groupe a bénéficié en 2012 d'une aide à l'innovation financée sur fonds de la BPI (anciennement OSEO) et du Conseil Régional du Languedoc Roussillon d'un montant total de 540 K€ dont 405 K€ avaient déjà été reçus au 31 décembre 2013 et 135 K€ ont été perçus sur le premier semestre 2014. Ces fonds devraient être remboursés par échéances trimestrielles à compter de septembre 2014 jusqu'en juin 2016.

Le Groupe a aussi bénéficié sur le premier semestre 2013 d'une avance remboursable « ASTRE » octroyée par la Région Languedoc-Roussillon pour un montant total de 300 K€ dont 210 K€ avaient déjà été reçus au 31 décembre 2013 et 90 K€ ont été perçus sur la période close au 30 juin 2014. Ces fonds devraient être remboursés par échéances trimestrielles à compter d'avril 2016 jusqu'en janvier 2021.

- (b) Le financement du Groupe à court terme était assuré au 30 juin 2014 par des mobilisations de créances pour un montant cumulé de 1 829 K€ (il s'agit uniquement de mobilisations de créances clients). Il n'existe pas de transfert substantiel des risques et avantages liés à ces créances clients en l'absence du transfert du risque d'impayé et du risque de retard de paiement.

NOTE 12 Variation des dotations aux provisions

Bilan

K€	31/12/2013	Augment°	Diminution	30/06/2014
Provision pour litiges	59			59
Provision pour charges	82		-82	0
Provision pour restructuration				
<i>Sous total provisions court terme</i>	141		-82	59
Indemnités de retraite (long terme)	23	6		29
<i>Sous total provisions long terme</i>	23	6		29
TOTAL	164	6	-82	88

Dotations aux provisions (compte de résultat)

K€	30/06/2014
Augmentation des provisions	6
Diminution des provisions	-82
Variation des dépréciations de stocks	-49
Variation des dépréciations de créances clients	-17
TOTAL	-142

NOTE 13 Autres dettes

Le poste est ventilé ainsi :

K€	30/06/2014	31/12/2013	variation
Fournisseurs	3 827	5 380	-1 553
Avances reçues	190	70	120
Personnel	345	364	-19
Organismes sociaux	381	394	-13
Etats, TVA	159	220	-61
Autres dettes fiscales et sociales	109	211	-102
Autres dettes	160	109	51
Produits constatés d'avance	0	0	0
Autres dettes	1 344	1 368	-24
TOTAL	5 171	6 748	-1 577

NOTE 14 Engagements de retraite

Les engagements de retraite provisionnés au bilan sont relatifs à la part de l'engagement non couverte par le contrat d'assurance souscrit (cf. Note sur les principes comptables). Les variations de cet engagement sont comptabilisées au sein du résultat net (y compris les écarts actuariels).

Les hypothèses de calcul retenues au 30 juin 2014 sont les suivantes :

- départ à la retraite à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans.
- DMS utilise comme taux d'actualisation le taux IBOXX, soit 2,43% au 30 juin 2014
- Table de mortalité : INSEE 2008
- Convention collective : métallurgie cadres et non cadres
- Turn over faible pour les cadres et les ouvriers, et turn over fort pour les employés et techniciens
- Evolution des salaires : 1%

Provision au 31/12/2013	23 K€
<u>Provision au 30/06/2014</u>	<u>29 K€</u>
Variation	6 K€

NOTE 15 Autres engagements hors bilan

Le poste est ventilé ainsi :

K€	30/06/2014	31/12/2013	variation
Privilège Trésor			
Cautions et garanties	4 000	3 800	200
Nantissements			
Retour à meilleure fortune			
TOTAL	4 000	3 800	200

Les « cautions et garanties » (4 000 K€) correspondent à des cautions données par DMS aux établissements bancaires en appui de tous avais, cautionnements, garanties et engagements souscrits par la filiale Apelem.

Litiges :

Un litige oppose DMS à un utilisateur de matériel, ce dernier sollicite le remboursement du matériel et de la maintenance ainsi que des dommages et intérêts. Sur la base des éléments produits à ce stade et du fond du dossier la société n'estime pas devoir constituer de provision au 30 juin 2014 et ce notamment compte tenu de l'incertitude de la sortie de ressources (obligation et détermination du montant).

DMS a procédé début 2011 à un plan de licenciement économique de 7 personnes, ces salariés, contestant le motif du licenciement, ont entamé une procédure au tribunal des prud'hommes en 2011.

En février 2013 DMS a été condamnée en première instance dans le cadre de cette affaire pour un montant total de 118K€ ; Compte tenu de l'analyse de ses avocats et de la faible probabilité de maintien de ce premier jugement, la société a fait appel de cette décision et n'a pas estimé devoir constituer de provision au 30 juin 2014.

En mars 2013 la société DMS a reçu une convocation devant le bureau de conciliation du tribunal des prud'hommes à la demande d'un salarié. La conciliation n'a pas abouti et l'affaire devrait être plaidée devant le bureau de jugement en novembre 2014. Sur la base des éléments produits à ce stade et du fond du dossier, la société n'estime pas devoir constituer de provision au 30 juin 2014.

Il existe d'autres litiges en cours litiges qui ne font pas l'objet d'une provision car la société estime avoir des arguments solides et que le montant du risque est difficilement estimable

NOTE 16 Produits des activités ordinaires

Le poste est ventilé ainsi :

Produits des activités ordinaires (K€)	30/06/2014	30/06/2013	variation N/N-1
Vente de marchandises			
Biens et services vendus	8 820	8 614	206
TOTAL	8 820	8 614	206

NOTE 17 Autres produits opérationnels

Le poste est ventilé ainsi :

Autres produits (K€)	30/06/2014	30/06/2013	variation N/N-1
Subvention d'exploitation	40	65	-25
Production immobilisée	455	366	89
Crédits d'impôts	145	187	-42
Autres	212	236	-24
TOTAL	852	854	-2

Le poste « Autres produits opérationnels » inclut notamment 145 K€ de crédit d'impôt recherche 2014.

NOTE 18 Frais de personnel

Le poste est ventilé ainsi :

Frais de personnel (K€)	30/06/2014	30/06/2013	variation N/N-1
Salaires	1602	1567	35
Charges sociales	682	679	3
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	-51	-37	-14
Charges liées au paiement en actions	181	218	-37
TOTAL	2 414	2 427	-13

L'effectif moyen s'établit à 81 salariés contre 84 au 30 juin 2013.

La charge de 181 K€ relative au paiement en actions traduit l'étalement du coût du plan d'actions gratuites décidé par le Conseil d'Administration du 31 mai 2012 sur la durée de la période d'acquisition. (Cf. Note 23 pour plus de détail de ce plan).

Le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) est un crédit d'impôt Français mis en œuvre par les autorités à compter de l'année 2013. Le crédit estimé au 30 juin 2014 a été comptabilisé conformément à IAS 19 en réduction des charges de personnel.

NOTE 19 Autres charges opérationnelles

Le poste « Autres charges opérationnelles » inclut conformément à la recommandation CNC 2009-R.03 :

- Les rubriques autres produits et charges opérationnels ne sont alimentées que dans la mesure où un événement majeur intervenu pendant la période est de nature à fausser la lecture de la performance de l'entreprise. Ainsi ceux-ci sont en nombre très limités et de montants particulièrement significatifs ;
- Ces éléments doivent être précisément décrits (en montant et nature) dans une note annexe conformément à IAS 1.975 et présentés séparément lorsqu'ils sont matériels (IAS 1.85).

Le poste est ventilé ainsi :

Autres charges opérationnelles (K€)	30/06/2014	30/06/2013	variation N/N-1
Autres charges	17	52	-35
Impôts et taxes	125	130	-5
TOTAL	142	182	-40

NOTE 20 Résultat financier

Le poste est ventilé ainsi :

Résultat financier K€	30/06/2014	30/06/2013	variation N/N-1
Produits des placements	2	8	-6
Gains de change	1	3	-2
Autre			
Produits financiers	3	11	-8
Intérêts des emprunts et financements court terme	20	9	11
Pertes de change	32	12	20
Dépréciations			
Autres			
Charges financières	52	21	31
RESULTAT FINANCIER	-49	-10	-39

NOTE 21 Impôts

Impôts différés :

Un périmètre d'intégration fiscale est constitué par les sociétés DMS, APELEM et MEDILINK.

Du fait des pertes enregistrées sur les derniers exercices les impôts différés relatifs aux reports déficitaires ne sont pas comptabilisés car leur recouvrabilité n'est pas considérée à la date de clôture comme suffisamment probable.

Au 30 juin 2014 le Groupe DMS détient 9 136 K€ d'impôts différés actifs liés à des déficits reportables non-inscrits au bilan du groupe :

Déficits reportables - K€	Base	IS 33,33%
Périmètre d'intégration fiscale (DMS, APELEM, MEDILINK)	27 408	9 136
TOTAL	27 408	9 136

Preuve d'impôt :

La preuve d'impôt consiste à rapprocher la charge ou le produit d'impôt comptabilisé au compte de résultat et la charge d'impôt théorique.

Le taux d'impôt sur les sociétés au titre du 1^{er} semestre 2014 est de 33,33%, la base de détermination des impôts différés actifs est le résultat fiscal des sociétés françaises.

En K€	30/06/2014		31/12/2013	
	Base	Impôt	Base	Impôt
Résultat comptable avant impôt	-926		-987	
Charge ou produit théorique d'impôt		309		329
Dépréciation écart d'acquisition				
IFA comptabilisés en perte et régularisation d'IS				
Autres différences permanentes	-18	-6	-90	-30
Impôts différés actifs non pris en compte	-908	-303	-897	-299
Divers				
TOTAL		0		0
Charge (-) ou Produit (+) d'impôt comptabilisé		0		0

NOTE 22 Information sectorielle

L'information sectorielle du Groupe, depuis l'application d'IFRS 8 au 1er janvier 2009, est présentée selon les données de gestion fournies en interne à la Direction pour le pilotage des activités, la prise de décision et l'analyse de la performance des activités.

Au niveau du Groupe DMS, le découpage des activités a été réalisé en fonction des deux activités principales du Groupe. La ventilation est la suivante :

Activités
Ostéodensitométrie
Radiologie

Information sectorielle:

	Radiologie	Osteodensitométrie	Total 30/06/2014
Chiffre d'affaires total	6 428	3 858	10 286
Elimination du CA inter activités	-189	-1 277	-1 466
CA sur clients externes	6 239	2 581	8 820
Résultat opérationnel	-563	-128	-691
Retraitements de consolidation	-2	-185	-187
Résultat opérationnel consolidé	-565	-313	-878
Résultat financier consolidé	-48	-1	-49
Charge d'impôt consolidée			
Résultat net consolidé	-612	-314	-926
Actifs sectoriels	13 484	4 191	17 675

	Radiologie	Osteodensitométrie	Total 30/06/2013
Chiffre d'affaires total	7 667	3 259	10 926
Elimination du CA inter activités	-1 025	-1 287	-2 312
CA sur clients externes	6 642	1 972	8 614
Résultat opérationnel	-779	59	-720
Retraitements de consolidation	7	-219	-212
Résultat opérationnel consolidé	-772	-160	-932
Résultat financier consolidé	-15	5	-10
Charge d'impôt consolidée			
Résultat net consolidé	-787	-155	-942
Actifs sectoriels	13 731	3 560	17 291

Les données ci-dessus sont évaluées selon les mêmes principes que ceux utilisés pour les états financiers consolidés. L'évaluation des actifs sectoriels est constituée de l'ensemble des actifs à l'exception des instruments financiers et de la trésorerie.

Information relative aux produits des activités ordinaires ventilés par zone géographique

	30/06/2014	30/06/2013
Afrique	2 554	1 240
Amérique du Nord et du Sud	142	1 097
Asie	887	724
Europe *	4 092	4 071
Moyen Orient	1 145	1 482
Océanie		
TOTAL	8 820	8 614

* dont 1 850 K€ de chiffre d'affaires réalisé en France sur le premier semestre 2014 (contre 2 222 K€ pour le premier semestre 2013).

Information relative aux actifs non courants

La répartition des actifs non courants du Groupe entre ceux situés en France et ceux situés à l'étranger est la suivante :

en K€	France	Etranger	Total 30/06/14
Actifs non courants	3 521	50	3 571

en K€	France	Etranger	Total 31/12/2013
Actifs non courants	3 147	21	3 168

NOTE 23 Gestion des capitaux propres et Capital social

Gestion des capitaux propres

Dans le cadre de la gestion de ses capitaux propres, le Groupe DMS a pour objectif de préserver sa continuité d'exploitation et d'assurer un retour sur investissement à ses actionnaires. Le Groupe DMS gère la structure de ses capitaux propres et procède à des ajustements au regard de l'évolution des conditions économiques et des nécessités d'investissements du Groupe.

Evolution du capital et autres opérations touchant les capitaux propres

L'assemblée générale de la société DMS en date du 11 avril 2014 a décidé d'affecter le montant du poste « Prime d'émission » (s'élevant à 8 162 638 €) au poste « Autres réserves » qui s'élève ainsi après affectation à 8 12 638 €.

L'attribution d'actions gratuites à leurs bénéficiaires (cf. ci-après dans le paragraphe relatif aux actions gratuites pour plus de détails sur l'attribution) a été définitivement constatée par le Conseil d'Administration du 2 juin 2014 (la période d'acquisition de 2 ans étant arrivée à son terme le 31 mai 2014). Ainsi, ce Conseil d'Administration a constaté l'attribution de 4 584 063 actions nouvelles ordinaires et a aussi constaté l'augmentation du capital social d'un montant de 741 560,60 € pour le porter de 12 041 316,66 € à 12 782 877,26 €. L'augmentation de capital a été effectuée par incorporation d'un montant de 741 560,60 € prélevé sur le poste Autres réserves.

A l'issue de ces opérations le capital social de DMS s'élève à 12 782 877,26 € divisé en 79 019 186 actions d'une valeur nominale de 0,1617 € (arrondi).

BSA :

Il n'y a plus de BSA en circulation depuis le 30 avril 2013, date à laquelle les BSA D sont devenus caducs.

Actions gratuites

L'assemblée générale extraordinaire du 20 juillet 2011 avait autorisé le Conseil d'Administration, pour une durée de 38 mois à compter de la date de l'assemblée, à procéder, en une ou plusieurs fois, au profit de certains salariés ou mandataires sociaux exerçant leurs fonctions ou mandats soit dans la société DMS soit dans une de ses filiales, et dans la limite de 10% du capital

social, à une attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre. Usant de cette autorisation le Conseil d'Administration du 31 mai 2012, à qui il avait été délégué le pouvoir de déterminer l'identité des bénéficiaires et les conditions d'attribution, a décidé l'attribution de 4 584 063 actions. L'attribution des actions gratuites à leurs bénéficiaires ne sera définitive qu'au terme d'une période d'acquisition de 2 ans, pendant laquelle les bénéficiaires doivent rester au service du Groupe et respecter notamment des conditions d'implication et de performance individuelle. La durée minimale de l'obligation de conservation des actions par les bénéficiaires a été fixée à 2 ans.

La valeur du plan d'attribution avait été déterminée de la manière suivante :

	Plan du 31/05/2012	TOTAL
Nombre d'actions gratuites totales attribuées à l'origine (A)	4 584 063	4 584 063
Date du conseil décidant l'attribution	31/05/2012	
Fin de période d'acquisition	31/05/2014	
Fin de période d'inaccessibilité	31/05/2016	
Cours de l'action à la date d'attribution (B)	0,19 €	
Valeur du plan (A)*(B)	870 971,97 €	870 971,97 €

Cette valeur déterminée a été passée en charges de personnel de manière lissée sur la durée de la période d'acquisition. L'impact sur les comptes au 30 juin 2014 (fin de période d'acquisition au 31 mai 2014) est de -181 K€ en charges de personnel avec pour contrepartie les réserves consolidées (contre -218 K€ comptabilisés au 30 juin 2013).

L'attribution des actions gratuites à leurs bénéficiaires a été définitivement constatée par le Conseil d'Administration du 2 juin 2014 (la période d'acquisition de 2 ans étant arrivée à son terme le 31 mai 2014), et par l'émission de 4 584 063 nouvelles actions ordinaires.

Autres éléments :

L'affectation du résultat de l'exercice 2013 au poste report à nouveau a été décidée par l'assemblée générale de DMS en date du 31 juillet 2014. Le résultat de l'exercice 2013 en instance d'affectation figure dans les comptes semestriels au sein des réserves consolidées.

Actions d'auto-contrôle

Comme au 31 décembre 2013 la société DMS ne détient pas d'actions d'autocontrôle au 30 juin 2014.

NOTE 24 Résultat par action

	30/06/2014	30/06/2013
<u>Numérateur (en K€)</u>		
Résultat net part du Groupe	-920	-932
<u>Dénominateurs</u>		
Nombre moyen d'actions en circulation (a)	78 306 110	74 419 451
Nombre moyen d'actions après dilution (a)	78 306 110	79 016 481
<u>Résultat par actions (en euros)</u>		
Résultat net part du Groupe par action	- 0,01	- 0,01
Résultat net part du Groupe par action dilué	- 0,01	- 0,01

(a) Détail nombre d'action avant et après dilution :

	Nombres d'actions	Coeff pondération temps	Nombre d'actions moyen
Nb actions à l'ouverture de l'exercice	74 435 123	100%	74 435 123
Emission du 2/06/2014	4 584 063	84%	3 870 987
Nombre d'actions moyen avant dilution			78 306 110
Actions dilutives			-
Nombre d'actions moyen après dilution			78 306 110

NOTE 25 Autres informations

Dépenses de Recherches et développement :

Au 1^{er} semestre 2014, le Groupe DMS a investi environ 5,85 % de son chiffre d'affaires dans la R & D, soit environ 0,52 M€, contre 5,63% au 1^{er} semestre 2013, ventilés de la façon suivante :

K€	30/06/2014	30/06/2013
Masse salariale imputée à la R&D	516	485
Achats, fournitures, matériels et documentations		
Déplacements, participations à des conférences scientifiques		
Frais de projets		
Etudes et recherches extérieures		
Redevances sur brevets et licences		
Autres charges		
TOTAL	516	485

Transactions concernant les entreprises liées

Les transactions entre DMS et ses filiales, qui sont des parties liées au Groupe, ont été éliminées en consolidation et ne sont pas détaillées dans la présente note.

Intérêts des dirigeants dans le plan d'actions gratuites

Comme indiqué en Note 23 le Groupe a mis en place un plan d'actions gratuites par décision de son Conseil d'Administration du 31 mai 2012. L'attribution des actions gratuites à leurs bénéficiaires a été définitivement constatée par le Conseil d'Administration du 2 juin 2014 (la période d'acquisition de 2 ans étant arrivée à son terme le 31 mai 2014), et par l'émission de 4 584 063 nouvelles actions ordinaires.

Les dirigeants membres des organes sociaux de direction se sont ainsi vus attribuer :

- Pour Monsieur Jean-Paul ANSEL, Président-Directeur Général : 2 351 565 actions nouvelles ;
- Pour Monsieur Samuel SANCERNI, Administrateur et Directeur Général Délégué : 1 860 415 actions nouvelles.

Rémunération des membres de la Direction

Composition des membres de la direction :

Monsieur Jean-Paul ANSEL, Président-Directeur Général et Samuel SANCERNI, Administrateur et Directeur Général Délégué.

Le montant des rémunérations allouées aux organes de direction s'établit à 93 K€ (hors charges sociales, engagements de retraite et avantages en nature).

La direction estime que seules les personnes ci-dessus mentionnées répondent à la notion de dirigeants telle que prévue par la norme IAS 24. Par ailleurs il est précisé que Samuel Sancerni, salarié au titre de Directeur Export ne perçoit pas de rémunération au titre de ses fonctions de membre de la Direction comme Directeur Général Délégué.

K€	30/06/2014	30/06/2013
Salaires Bruts et autres avantages à court terme	88	75
Jetons de présence	5	2
Avantages en nature		
Indemnités de départ		-
Avantages postérieurs à l'emploi		-
Avantages sur capitaux propres		-
Total	93	77

3 DÉCLARATION DE LA PERSONNE PHYSIQUE RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2014

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes semestriels, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Mauguio, le 25 septembre 2014

Jean-Paul Ansel
Président Directeur général

4 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE 2014

Consultants Auditeurs Associés
Montpellier Millénaire
90 rue Didier Daurat
34170 Castelnau-le-Lez

Deloitte & Associés
Les Docks - Atrium 10.4
10 place de la Joliette
13002 Marseille

DIAGNOSTIC MEDICAL SYSTEMS

Société Anonyme
393, rue Charles Lindbergh
34130 Manguio

Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2014

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés de la société Diagnostic Medical Systems, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2014, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés ont été établis sous la responsabilité de votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I- Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

II- Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Castelnau-le-Lez et Pérols, le 25 septembre 2014

Les Commissaires aux Comptes,

Consultants Auditeurs Associés

Deloitte & Associés

Luc Péron

Dominique Descours

Christophe Perrau